

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Pôle recrutement et parcours professionnels
182, rue Saint Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 23 mai 2016

**CONCOURS EXTERNE DE MAITRE-ASSISTANT DES ÉCOLES NATIONALES
SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine
Discipline : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine

Profil n° 21 : Nantes

Session 2016

Le jury, réuni le 23 mai 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Bernard POUYET, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

1	Monsieur	AVIGNON	Benjamin
2	Monsieur	DIDIER	Martin
3	Monsieur	GRISPELLO	Carlo
4	Monsieur	NOUAILLER	Thomas
5	Monsieur	RAMILLIEN	Guillaume
6	Monsieur	SERERO	David

Le président du jury

Monsieur Bernard POUYET

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.